

Décision

Générale

colonial

Décision n° 37-429-1932 permissions.

n° 37-429-1932

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

5 août 1932

Numéro JO

n° 429 du 31/08/1932

Date du numéro

31 août 1932

TEXTE INTÉGRAL

une permission de dix jours, valable à compter du 8 août 1932. pour en jouir à Djibouti, est accordée à M. Mesdon (Yves), sergent radiotélégraphiste de la station côtière de T. S. F.